



Ce formulaire doit être retourné complété et signé par le représentant légal 3 mois avant le début de la manifestation accompagné des pièces complémentaires

- soit par mail : vie-associative@saint-brieuc.fr

- soit par courrier : Direction de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative

Service Développement de la vie associative et sportive , 6 ter rue Maréchal Foch – 22 000 Saint-Brieuc

I – FICHE DE PRESENTATION DE LA MANIFESTATION

- Identité de la structure organisatrice

Association Institution publique ou scolaire Société-commerçant Particulier

NOM de la structure (ou enseigne pour commerce) :

Numéro SIRET ou RNA * :

(*A compléter obligatoirement pour facturation en cas de mise à disposition de conteneurs poubelles)

Adresse :

- Représentant légal de la structure organisatrice

NOM :

Prénom :

Fonction :

Adresse :

Téléphone :

Courriel:

- Responsable de la manifestation (si différent du représentant légal)

NOM :

Prénom :

Fonction :

Adresse :

Téléphone :

Courriel:

- Régisseur

(si manifestation culturelle) : NOM :

Prénom :

Tél :

- Intitulé de la manifestation :

- Site(s) de la manifestation :

- Dates et horaires d'occupation du site (précisez si besoin d'un temps de montage et de démontage) :

.Dates et horaires d'ouverture au public de la manifestation :

. Date(s) et horaires de montage :

Date(s) et horaires de démontage :

- **Nature de la manifestation** : Nouvelle manifestation

Manifestation sportive

Sport mécanique

Compétition inscrite à un calendrier (championnat, coupe ou classement)

Autre manifestation sportive

Spectacle, concert

Exposition

Déambulation, cortège

Cocktail, pique-nique, repas

Salon, foire

Conférence

Kermesse d'école

Feu d'artifice

Cirque

Religieuse

Vide greniers, brocante

Campagne d'information

Commerciale, promotionnelle

Loto

Autre :

- **Estimation du public attendu au plus fort de la manifestation** :

Nombre d'organiseurs :

. Nombre de participants (sportifs, artistes, exposants...) :

. Nombre de spectateurs attendu :

Cumul du nombre de personnes attendu (organiseurs, participants et spectateurs) :

II – FICHE NOTICE DE SECURITE ET DE SURETE

- **Chargé de la sécurité de la manifestation, prévention contre l'incendie, les accidents et le secours à personne (si personne différente du responsable de la manifestation)**

NOM :

Prénom :

Fonction :

Téléphone :

Courriel :

Qualification / expérience :

- **Chargé de la sûreté de la manifestation, prévention contre les actes volontaires malveillants (si personne différente du responsable de la manifestation)**

NOM :

Prénom :

Fonction :

Téléphone :

Courriel :

Qualification / expérience :

Caractéristiques du public

- **Profil du public** :

Jeunes enfants accompagnés d'un adulte

Mineurs non accompagnés d'un adulte

Jeunes majeurs

Familial

Présence prévisible de groupes antagonistes

sans dominante particulière

- **Le public est en position** :

Debout, surface disponible

Assise sur gradins, nombre de places :

Assise sur sièges, nombre de places :

Autre disposition :

- **Le comportement du public peut être considéré comme** :

Calme

Risque moyen

Fort

Mesures prises pour assurer la sécurité du public

- **Moyens d'alerte du public en cas d'évacuation (ex : sonorisation autonome) :**

- Dans le cas d'installation d'une scène, dispositif de protection du public situé devant :

- Dispositif de lutte contre l'incendie (extincteurs, agents SSIAP) :

- Dispositif Prévisionnel de Secours à personnes (DPS)

- Nom de l'Association de secouriste agréée par la Préfecture :

- Nombre secouristes : Nombre médecins : Nombre véhicules :

- Dispositif en cas d'un événement météorologique exceptionnel (tempête, orage, grêle, neige) :

Mesures prises pour assurer la sûreté du public

Service d'ordre de la manifestation assuré par :

Les membre(s) de l'organisation, nombre de personne(s) :

Une société de gardiennage*, nombre de personne(s) :

*Nom et coordonnées de la société de gardiennage :

Descriptif du dispositif de sûreté :

- Filtrage à l'entrée par des bénévoles Demande ouverture des sacs à l'entrée
- Palpation à l'entrée par agents habilités Dispositif contre véhicule bélier

Autre mesure de sûreté :

III – FICHE CARACTERISTIQUES DE LA MANIFESTATION

- Compagnie et n° de police d'assurance :

L'organisateur doit souscrire une assurance responsabilité civile organisateur. Vérifier auprès de votre assureur que celle-ci couvre bien tous les risques liés à la manifestation (dégâts aux lieux, aux biens confiés et les dommages aux personnes). Joindre l'attestation.

- La manifestation est dans un Établissement Recevant du Public (ERP) : oui non

Si oui quelle est la capacité d'accueil de l'ERP à respecter :

- La manifestation se situe dans un espace :
- Clos
 - Couvert et clos
 - Ouvert
 - En zone natura 2000
 - Sur une voie publique
 - En Mer
 - En rivière
 - En terrain accidenté
 - En terrain boisé
 - Sur un sol boueux ou sableux
 - Sur un sol rocailleux

- Descriptif de la manifestation

Objectif :

Déroulé, descriptif :

- Niveau d'évolution pour une compétition sportive :

- Local
 Régional

- Départemental
 National, international

- Provenance du public ou des participants :

- Local : un ou plusieurs quartiers de la Ville
 Départemental Régional

- Local : Ville ou agglomération
 National, international

- L'entrée du public est :

- Réservée aux adhérents, à un public privé (sur invitation) Ouvert à tout public
 Gratuite Payante

Quelles mesures comptez vous prendre si l'effectif admissible de la salle ou du site est atteint alors que le public se présente à l'extérieur ?

- Aménagements pour l'accueil des personnes à mobilité réduite (accès, déplacement, stationnement)

- Mesures prises pour la propreté du site, nature des déchets produits :

Mesures prévues pour le nettoyage du site :

Des toilettes mobiles sont-elles prévues (chimiques, sèches) ? Si oui, nombre :

Besoin d'occupation du domaine public

- Besoin de stationnement - Lieu :

-Objet :

- dates et heures :

- Précisez les espace(s) occupé(s) par la manifestation

. Les salles et les locaux sollicités (être précis afin d'établir la convention de mise à disposition) :

. Les équipements utilisés dans les locaux (réfrigérateur, congélateur, évier, lave-vaisselle, four...) :

. Les espaces extérieurs sollicités (rues, places, routes, parc...) :

Demandez-vous l'autorisation de mettre en place un jalonnement (fléchage) ?

oui non

Prévoir une information des riverains et des commerçants.

Caractéristiques des installations prévues (cochez les cases des installations prévues et se référer au guide des manifestations disponible auprès du service de la vie associative)

Des chapiteaux, tentes, structures ou barnums (réglementé, cf. guide organisateur)

- Dimension par structure (en m) :

 x

Surface par structure (en m²) :

- Nombre de structures : Surface cumulée si plusieurs structures accolées : m²
- Nom de l'installateur : Date de validité de l'homologation :
- Distance par rapport au bâtiment le plus proche :

Des gradins démontables

- Capacité des gradins : - Hauteur du plancher le plus haut des gradins :
- Nom de l'installateur :
- Par quel organisme agréé le contrôle est-il effectué :

- Pour les manifestations de nuit, le site est-il éclairé ?

- Précisez si vous demandez l'extinction ou le prolongement de l'éclairage public, quelle localisation et jusqu'à quelle heure ?

Une ou plusieurs scènes

- Dimensions :
- Hauteur : / Garde corps :
- Nom de l'installateur :

Des installations électriques

- Si oui, par quel organisme agréé le contrôle est-il effectué :
- Disposez-vous d'un groupe électrogène ? oui non

- Précisez les autres installations de structures prévues

- Précisez si vous prévoyez les installations suivantes : décors, pétards, lasers, fumigènes, production de fumée, ou autre élément utilisé durant la manifestation et pouvant générer un accident ou un phénomène de panique :

Quels moyens de secours complémentaires sont-ils prévus ?

Installation d'un manège forain

Installation d'une structure gonflable

Activités réglementées (cochez les cases des installations prévues et se référer au guide des manifestations) :

Concentration de véhicules terrestres à moteur sur une voie ouverte à la circulation publique

Nombre de véhicules :

Vente au déballage - Marchandises vendues : neuves occasion

- Nature des marchandises vendues :

- Date de la décision ministérielle (en cas d'application des dispositions du II de l'article R. 310-8 du code de commerce) :

- En signant ce formulaire, le déclarant certifie exacts les renseignements qui y sont contenus et s'engage à respecter les dispositions prévues aux articles L. 310-2, R. 310-8 et R. 310-9 du code de commerce.

Avez-vous prévu des vendeurs ambulants, - Lesquels :

Restaurateur - assurée par un professionnel ou par des bénévoles :

Débit de boissons temporaire de 3ème catégorie (boissons fermentées non distillées et vins doux naturels :

vin, bière, cidre, poiré, hydromel auxquelles sont joints les crèmes de cassis et les jus de fruits ou de légumes fermentés comportant de 1,2 à 3 degrés d'alcool, vins de liqueur, apéritifs de base de vins et liqueurs de fraises, framboises, cassis ou cerises, ne tirant pas plus de 18 degrés d'alcool pur)

- Pour les débits de boissons situés dans une enceinte sportive, le n° et la date de l'agrément sport du ministère en charge des sports

Présentation d'animaux

Organisation d'un spectacle vivant

Loto

Loterie / tombola

Sonorisation

Lâcher de ballons de baudruche et lanternes volantes

Horaires :

Nombre :

Artifices de divertissement (feux d'artifice) ou articles pyrotechniques destinés au théâtre

- Catégorie : F1 F2 F3 F4 T1 T2

Manifestations sportives particulières

Manifestation sportive non motorisée sur une voie ouverte à la circulation publique avec classement

Manifestation sportive non motorisée sur une voie ouverte à la circulation publique sans classement

Manifestation sportive motorisée sur une voie ouverte à la circulation publique

Manifestation publique de sport de combat

IV – FICHE DEMANDE DE PARTENARIAT AVEC LA VILLE

Ce dossier n'engage en rien la Ville de Saint-Brieuc, il s'agit d'appréhender la manifestation dans son ensemble. Une analyse sera réalisée sur la faisabilité, et la disponibilité du personnel et du matériel.

Communication

Dans le cadre du partenariat avec la ville de Saint-Brieuc pour la réalisation de votre événement, dans la mesure où des supports de communication type flammes, banderoles, etc. sont mis à votre disposition, il vous revient d'en assurer le positionnement sur le site de votre manifestation, de manière visible pour le public.

relais de la manifestation sur les supports d'information de la ville

Transmettre textes et visuels à communication@saint-brieuc.fr

flammes de la Ville, nombre : banderole avec logo ville

mat / pavoisement, nombre :

autre

Vous créez une affiche, un flyer pour votre événement ? Le logo à utiliser (noir, blanc, quadri) est à votre disposition sur le site de la Ville <https://www.saint-brieuc.bzh/mes-demarches/kit-communication>

Prestations techniques (joindre obligatoirement un plan d'implantation)

branchement d'eau, (nombre et localisation)

électricité

Emplacement des branchements

Type de branchement et puissance électrique

Descriptif du matériel électrique utilisé (friteuse, four, éclairage, sonorisation...)

Mobilier souhaité (précisez : le nombre, si livré ou emporté)

tables

chaises

barrières de police (2m x 1m)

grilles de chantier (2mx2m)

grilles d'exposition

praticables (2m x1r)

Hauteur pieds praticables (cm)

0,20 0,40 0,60 0,80

scène couverte

tentes (nombre et m²)

panneau résultat

toilettes mobiles (payant)

podium 1, 2, 3

autre

Arrêtés circulation

Arrêté de stationnement

Hygiène

La livraison / la récupération / la collecte des bacs est facturée 134 € pour une dotation de 4 bacs maximums de 240l par manifestation : 1 bac Ordures Ménagères, 1 bac verre et 2 bacs jaune. Un malus de 100 € pourra être appliqué en cas de non respect des consignes de tri ou des modalités de collecte (déchets posés au pied des bacs par exemple).

bacs à ordures (compléter N° SIRET ou SIREN en page 1 pour la facturation)

En cas de besoin supérieur à 4 bacs, vous pouvez contacter des opérateurs privés ou le service collecte de l'Agglomération à : accueilcollecte@sbaa.fr

V – DOCUMENTS A JOINDRE

Joindre à votre dossier :

- le plan des lieux décrivant l'implantation des installations et des équipements techniques, le dispositif de sécurité et de sûreté (périmètre, barrières, dispositif contre véhicule bélier, poste(s) de secours, service d'ordre, axe rouge...)
- les itinéraires des courses, défilés, déambulation, procession, randonnée
- les zones de stationnement, le plan de circulation et de déviation
- l'attestation d'assurance en responsabilité civile
- les statuts et le récépissé de déclaration de l'association si c'est une première demande
- les documents complémentaires pour les activités réglementées

VI – ATTESTATIONS SUR L'HONNEUR

En cas d'annulation veuillez prévenir les services de la Ville dans les meilleurs délais.

Je soussigné(e), NOM Prénom fonction

et dûment habilité(e), demande l'autorisation d'organiser une manifestation, et je certifie que les renseignements fournis dans ce dossier sont exacts et avoir pris connaissance du guide des manifestations de la Ville de Saint-Brieuc.

Je déclare que l'association souscrit au contrat d'engagement républicain annexé au décret pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations.

A

Le,

Signature du responsable,

CADRE RESERVE A LA VILLE DE SAINT-BRIEUC

Date d'arrivée du dossier : N° d'enregistrement :

Service(s) instructeur(s) :